



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cour d'Appel de Rennes

Marché de maintenance multitechnique de l'arrondissement judiciaire de Nantes

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(CCTP)**

ANNEXE 1

**CAHIER DES EXIGENCES, FICHES DE SYNTHÈSE DES
PRESTATIONS**

PALAIS DE JUSTICE DE NANTES - MARCHE DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE

SYNTHESE DES NIVEAUX DE PRESTATIONS															
SECTION TECHNIQUE		ENSEMBLE FONCTIONNEL	MAIN D'ŒUVRE					PIECES ET FOURNITURES			ASTREINTE ET DELAIS				
			Rondes de conduite et de surveillance	Préventif suivant programme minimal	Correctif N1 N2/N3 N4 N5				Fournitures et consommables (cf. détails par section)	Seuil de pièces détachées et petits équipements inclus au forfait	Franchise pièces détachées et petits équipements	Astreinte 24h/24h	Délais d'intervention D1	Délais de dépannage D2	Délais de remise en état définitif D3
F : Forfait : HF : Hors Forfait : SO : Sans objet : HP : Hors Périmètre															
Section 01	Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage Mécanique (CVCD)	Production et distribution d'eau chaude et d'eau glacée	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Ventilation et traitement d'air	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Climatisations à détente directe	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Equipements terminaux	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Désenfumage mécanique	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Détection CO	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
Section 02	Plomberie et sanitaires (PB)	Alimentation et distribution d'eau froide / Disconnection	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Production et distribution d'eau chaude sanitaire	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Equipements sanitaires compris fontaines à eau	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Arrosage automatique	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Réseaux d'évacuation EU/EV/EP	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
Section 03	Electricité Courants Forts (CFO)	Livraison - Transformation HT/BT	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		TGBT - Distribution BT	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Groupe électrogène	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Onduleurs et distribution HQ	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Eclairage normal et de sécurité	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
Section 04	Gestion Technique du Bâtiment (GTB)	Gestion Technique du Bâtiment	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
Section 05	Système de Sécurité Incendie (SSI)	Système de Sécurité Incendie	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
Section 06	Electricité Courants Faibles (CFA)	Supervision sûreté	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Contrôle d'accès	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Vidéoprotection	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Interphonie / Vidéophonie	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Sonorisation d'ambiance et des salles d'audience	F	HF	F	HF	HF	HF	F	0 €HT	0 €HT	F			
Distribution de l'heure	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F					
Section 07	Protection incendie (PI)	Extincteurs	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Colonnes sèches	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Robinetts Incendie Armés (RIA)	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Désenfumage naturel	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
Section 08	Fermetures motorisées (FM)	Portes automatiques coulissantes	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Portes, portails, grilles motorisés, grilles du parvis	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Barrières levantes	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		PNG	F	F	F	F	F	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
Section 09	Clos Couvert (CC)	Toitures et étanchéités	F	F	F	HF	HF	HF	F	0 €HT	0 €HT	F			
		Menuiserie extérieures	F	F	F	HF	HF	HF	F	0 €HT	0 €HT	F			
		Façades et bardages	F	F	F	HF	HF	HF	F	0 €HT	0 €HT	F			
		Points d'ancrage et lignes de vie	F	F	F	HF	HF	HF	F	0 €HT	0 €HT	F			
Section 10	Second-œuvre (SOE)	Menuiserie Intérieures	F	F	F	F	HF	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Serrurerie / Métallerie / Clôtures	F	F	F	F	HF	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Stores intérieurs et extérieurs	F	F	F	F	HF	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Revêtements de sols, murs, plafonds	F	F	F	F	HF	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			
		Signalétique intérieure et extérieure	F	F	F	F	HF	HF	F	150 €HT	150 €HT	F			

Section 00 - Pilotage et Gestion globale (PIL)		
1 - Prestations	Forfait	Hors forfait
Missions de prise en charge		
Prise de connaissance du site et des installations	✓	
Mise en place des méthodes et de l'organisation	✓	
Prise en charge et état des lieux des installations	✓	
Mise en place du reporting, de la documentation	✓	
Initialisation de la GMAO et du portail GDI	✓	
Missions permanentes d'Exploitation Courante		
Pilotage et missions générales	✓	
Astreinte générale 24h/24 et 7j/7	✓	
Gestion de l'exploitation maintenance technique	✓	
Exploitation de l'outil GMAO	✓	
Reporting et réunions	✓	
Gestion des demandes d'intervention	✓	
Gestion des fluides et énergies	✓	
Gestion des contrôles réglementaires (déclenchement et prise en charge des contrôles devant être réalisés par un technicien compétent, accompagnement du contrôleur et levée des réserves pour les contrôles réalisés par un organisme agréé missionné par l'Administration)	✓	
Conseil	✓	
Gestion documentaire	✓	
Suivi des garanties	✓	
Constitution et gestion du stock de pièces détachées	✓	
2 - Fournitures	Forfait	Hors forfait
Fournitures et consommables		
Moyens de communication (téléphones portables, talkies walkies...), Matériel informatique, abonnement et consommations ADSL le cas échéant, Au moins 1 Imprimante multifonction, Logiciels de bureautique courants, Logiciel de visualisation des fichiers Autocad, Fournitures de bureau, papier, cartouches pour imprimantes Cahiers, registres,... Reproductions de clés et badges pour les intervenants du TITULAIRE	✓	
Locaux Bureaux Énergies Cartouches filtrantes des fontaines à eau		✓ Administration
Moyens d'accès (toutes sections)		
Outils et moyens d'accès mobiles (PIRL, Nacelle,...)	✓	
3 - Exigences - Délais		
Fourniture des données nécessaires à l'élaboration du plan de prévention	Dans les 15 jours suivant la notification du marché	
Renseignement du questionnaire relatif à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations (cf. article 4.6 du CCAP)		
Organigramme opérationnel des équipes, demandes d'agrément des techniciens		
Habilitations et formations des intervenants récurrents		
Dossiers de déclaration des sous-traitants		
Initialisation des fiches de ronde et de la méthodologie		
Procédure de gestion des demandes d'intervention		
Procédure d'astreinte et suivi des formations du personnel d'astreinte		
Classeur d'astreinte	Dans les 4 mois suivant la notification du marché	
Trame de rapport mensuel d'activité entièrement initialisée		
Carnet sanitaire intégralement complété		
Initialisation GMAO (équipements, pièces, gammes, plan de préventif)		
Stock de pièces détachées		
Dossier d'Exploitation Maintenance		
Planning de préventif annuel		
Rapport de prise en charge et d'état des lieux	Dans les 4 mois suivant la notification du marché	
Mise à jour de la liste des équipements		
Mise en place de la Gestion des Demandes d'Intervention	Dans le mois suivant la notification du marché	

Section 00 - Pilotage et Gestion globale (PIL)		
3 - Exigences - Délais (Suite)		
	Rapport mensuel mois M	Dans les 8 premiers jours ouvrés du mois M+1 pour le rapport du mois M
	Rapport mensuel de suivi énergétique (mois M)	
	Planning prévisionnel de maintenance préventive annuel (année N+1)	Avant le 30 novembre de l'année N
	Actualisation de l'inventaire des installations	Avant le 15 janvier de l'année N+1
	Rapport annuel (année N)	
	Rapport annuel de suivi énergétique (année N)	
	Compte-rendu d'incident	Dans les 24 heures suivant l'incident
	Proposition annuelle de travaux	Tous les ans, avant le 30 avril
	CR de réunion d'exploitation	Dans les 2 jours ouvrés suivant la réunion
	Résolution des anomalies signalées par un bureau de contrôle et dues au marché	Niveau 1 (Risque pour les biens et/ou les personnes) = Délai de remise en état définitif (cas général : 2 jours ouvrés pour le niveau de criticité C1) Niveau 2 (Risque commun et sans conséquence) : 2 mois après la réception du rapport.
	Transmission des devis pour les anomalies bureau de contrôle non dues au marché	Niveau 1 (Risque pour les biens et/ou les personnes) : 5 jours ouvrés après la réception du rapport Niveau 2 (Risque commun et sans conséquence) : 2 mois après la réception du rapport.
	Transmission des devis (cas général)	10 jours ouvrés maximum
	Transmission des documents (cas général non listé ci-avant)	10 jours ouvrés maxi après le fait générateur

Sections 01 à 04 : Techniques courantes (CVCD - PB - CFO - GTB)		
1 - Prestations	Forfait	Hors forfait
Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
Conduite et surveillance (dont gestion énergies et pilotage GTB)	✓	
Maintenance préventive suivant programme minimal (CCTP & Annexe 3)	✓	
Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
Maintenance corrective de niveau 5		✓
Accompagnement des organismes de contrôle	✓	
Suivi et résolution des anomalies		
2 - Fournitures	Forfait	Hors forfait
Fournitures et consommables		
- chiffons, pinceaux, savons, balais, serpillières, peinture, - huile (compris pour vidange), pré-filtres et filtres à huile, cartouches déshydratantes (groupes frigorifiques), - produits de graissage et de lubrification de toute nature, - dégrissants, silicones, agents protecteurs, white-spirit, produits dégraissants, pétrole, produits de nettoyage des sols et appareillages, - produits de marquage, - baguettes de soudure, brasure, oxygène, acétylène... - eau distillée (appoint d'eau des batteries), - produits de traitement d'eau de toute nature (anti-tartre, anti-corrosion, anti-algues, anti-légionella,...), sel pour adoucisseurs, - joints de toutes natures, circlips, visserie, boulonnerie et quincaillerie courante, - filasse, téflon, et autres pâtes de montage, d'étanchéité ou de jonction, - fusibles, sans limitation de taille sauf fusibles de protection des transfo 20kV/400V d'arrivée EDF, - relais thermiques, disjoncteurs ≤ 20 A, différentiels ≤ 20 A, auxiliaires ≤ 20 A, - courroies de transmission, roulements des ventilateurs et des pompes, taquets d'accouplement souple des pompes, - peintures d'anticorrosion et de finition, - garnitures et presse étoupes des vannes et pompes, - thermomètres et manomètres, - manchettes de réparation tout diamètre, - fusibles et bobines des clapets coupe-feu, - voyants lumineux, - tous types d'ampoules d'éclairage, spots, halogènes, tubes fluorescents (tous locaux y compris éclairage extérieur sauf éclairage scénographique), ballasts, starters... - piles et batteries de l'ensemble des installations de la section à l'exception des batteries de l'onduleur - préfiltres et filtres à air de tous types (CTA, équipements terminaux,...)	✓	
Pièces de rechange		
Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓
3 - Niveaux de criticité		
Cas général Sections 01 à 04		C2
Evénements particuliers		
Tout disfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu (notamment toute fuite sur un réseau hydraulique)		C1
Section 01 : CVCD Tout disfonctionnement portant sur : - Pour le chauffage et la climatisation : les équipements de production et les pompes de circulation, - Les Centrales de Traitement d'Air (et notamment en cas d'absence de renouvellement d'air pendant les périodes d'occupation des locaux) - Les installations de climatisation des locaux techniques et informatiques - Les installations de désenfumage mécanique		C1

Sections 01 à 04 : Techniques courantes (CVCD - PB - CFO - GTB)			
3 - Niveaux de criticité (Suite)			
	Section 02 : Plomberie Tout disfonctionnement portant sur : - Les réseaux d'évacuation (protection contre les dégâts des eaux) - Les systèmes de relevage	C1	
	Section 03 : Electricité Courants Forts (CFO) Tout disfonctionnement portant sur : - Le poste de livraison et de transformation, TGBT, TGS - L'électricité Haute Qualité (onduleur) et l'électricité secours (groupe électrogène) - L'ensemble de la distribution électrique d'un bâtiment (panne générale) - Les alimentations électriques de l'ensemble des installations et locaux sensibles - L'éclairage de sécurité (ambiance et évacuation)	C1	
	Section 04 : Gestion Technique du Bâtiment (GTB) Tout disfonctionnement portant sur : - Les reports d'alarme - Les équipements principaux permettant le fonctionnement de la supervision (depuis les postes d'exploitation jusqu'aux automates et régulateurs)	C1	
4 - Exigences - Délais			
	Délais	Heures Ouvrées (HO)	Hors Heures Ouvrées (HHO)
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 2 heures	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Section 01 : Chauffage, Ventilation, Climatisation, Désenfumage (CVCD)	Nbre max/an	
	Absence totale de chauffage ou climatisation confort	1	
	Absence totale de climatisation dans les locaux sensibles (informatiques, CFO,...)	0	
	Absence partielle de chauffage (zone de + de 200 m²)	2	
	Absence partielle de climatisation confort (zone de + de 200 m²)	2	
	Absence partielle de ventilation (par réseau)	2	
	Défaillance équipement de désenfumage mécanique	0	
	Section 02 : Plomberie (PB)	Nbre max/an	
	Absence totale d'eau (hors coupure concessionnaire)	0	
	Absence partielle d'eau (≥ 1 bloc sanitaire)	1	
	Absence partielle d'eau chaude sanitaire (≥ 1 bloc sanitaire)	1	
	Section 03 : Electricité Courants Forts (CFO)	Nbre max/an	
	Absence totale d'électricité (hors coupure concessionnaire)	0	
	Absence partielle d'électricité (≥ 1 tableau divsionnaire)	1	
	Section 04 : Gestion Technique du Bâtiment (GTB)	Nbre max/an	
	Panne de la supervision	0	

Sections 01 à 04 : Techniques courantes (CVCD - PB - CFO - GTB)					
6 - Cahier des exigences sur les conditions d'ambiance					
Zone		Température Hiver (si Text > -5°C)	Température Été (si Text < 32°C)	Renouvellement d'air	Hygrométrie
ESPACES PUBLICS	Salle des Pas Perdus	16 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	/	/
	Accueil SAUJ	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	/	/
	Bureaux	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	35 à 60% si contrôlée
	Salles d'audience (période d'occupation)	21 °C min.	Text-8°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	/
	Salles de délibérés (période d'occupation)	21 °C min.	Text-8°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	/
ESPACES TERTIAIRES	Bureaux	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	35 à 60% si contrôlée
	Box de consultation et d'entretien	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	35 à 60% si contrôlée
	Salles de réunion	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	18 m3/h/occupant	35 à 60% si contrôlée
	Bibliothèque	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	18 m3/h/occupant	35 à 60% si contrôlée
	Locaux sociaux	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	35 à 60% si contrôlée
	Locaux détente	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	18 m3/h/occupant	35 à 60% si contrôlée
	Reprographie	19 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	/	/
	Cafétéria	21 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	/	/
ESPACES SECURISES	Poste de commandement	21 °C min.	Text-8°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	/
	Attente gardée centrale	21 °C min.	Text-8°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	/
	Box d'entretien avocats	21 °C min.	Text-8°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	35 à 60%
ESPACES DE SERVICE	Scellés	16 °C	25°C Max	/	40 à 57% si contrôlée
	Archives	16 °C	25°C Max	/	40 à 57% si contrôlée
	Vestiaires, sanitaires personnel	19 °C min.	Text-6°C (23°C min.)	25 m3/h/occupant	35 à 60%
LOCAUX TECH.	Locaux informatiques	19 °C +/- 1°C	22 °C +/- 1°C	/	35 à 60%
	Locaux onduleurs	19 °C +/- 1°C	22 °C +/- 1°C	/	35 à 60%

Section 05 : Système de Sécurité Incendie (SSI)			
1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive suivant programme minimal (CCIP & Annexe 3)	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Reconditionnement des détecteurs (1/6 ème par an)	✓	
	Maintenance corrective de niveau 5		✓
	Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures		Forfait	Hors forfait
	Fournitures et consommables - produits d'entretien spécifiques, - dégriffants, silicones, agents protecteurs, - eau distillée (appoint d'eau des batteries), - gaz pour les essais des détecteurs, - vitres pour dispositifs à bris de glace, - papier, rubans, cartouches... pour les imprimantes, inclus les imprimantes intégrées dans un équipement..., - joints, visserie, boulonnerie courante, - fusibles, - voyants lumineux et leds, - toutes les batteries et piles des installations prises en charge, - supports informatiques pour les sauvegardes des logiciels ou fichier.	✓	
	Pièces de rechange Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓
3 - Niveaux de criticité			
	Cas général Section 05		C2
	Evénements particuliers - Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu ; - Toute partie de l'installation dans la mesure où il n'y a plus de surveillance incendie.		C1
4 - Exigences - Délais			
	Délais	Heures Ouvrées (HO)	Hors Heures Ouvrées (HHO)
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 2 heures	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
	Rapport spécifique de maintenance préventive	Remis dans les 15 jours calendaires suivant le dernier jour de la visite	
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Indisponibilité totale du SSI		0
	Indisponibilité totale d'un système d'extinction automatique gaz		0
	Indisponibilité partielle du SSI (≥ 1 zone de détection ou d'alarme)		2
	Défaillances sur un même équipement		2

Section 06 : Electricité Courants Faibles (CFA)			
1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive suivant programme minimal (CCTP & Annexe 3)	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance corrective de niveau 5		✓
2 - Fournitures		Forfait	Hors forfait
	Fournitures et consommables		
	- produits d'entretien spécifiques, - dégriffants, silicones, agents protecteurs, - eau distillée (appoint d'eau des batteries), - vitres pour dispositifs à bris de glace, - papier, rubans, cartouches... pour les imprimantes, inclus les imprimantes intégrées dans un équipement..., - joints, visserie, boulonnerie courante, - fusibles, - voyants lumineux et leds, - toutes les batteries et piles des installations prises en charge, - supports informatiques pour les sauvegardes des logiciels ou fichiers,	✓	
	Pièces de rechange		
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓
3 - Niveaux de criticité			
	Cas général Section 06	C2	
	Evénements particuliers - Toute installation dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu ; - Les supervisions dans leur ensemble ; - Toute partie de l'installation de contrôle d'accès dans la mesure où il n'y a plus de contrôle d'accès (défaut général) ; - Toute partie de l'installation de contrôle d'accès dans la mesure où il n'y a plus de contrôle d'accès sur une porte extérieure qui ne peut être maintenue fermée mécaniquement ; - Les installations anti-agression dans leur ensemble ; - Les installations de vidéoprotection dans leur ensemble ; - Les installations de sonorisation des salles d'audience pendant leur période d'utilisation.	C1	

Section 06 : Electricité Courants Faibles (CFA)			
4 - Exigences - Délais			
	Délais	Heures Ouvrées (HO)	Hors Heures Ouvrées (HHO)
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 2 heures	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
	Rapport spécifique de vérification après une maintenance préventive (1 rapport par installation)	Remis dans les 15 jours calendaires suivant le dernier jour de la visite	
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Indisponibilité totale d'une installation		0
	Indisponibilité partielle (≥ 2 équipements d'une installation)		2
	Défaillances sur un même équipement		2

Sections 07 - Protection Incendie (PI)			
1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte heures ouvrées	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive suivant programme minimal (CCTP & Annexe 3)	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance corrective de niveau 5		✓
	Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures		Forfait	Hors forfait
	Fournitures et consommables		
	. les joints de tête,	✓	
	. les scellés de garantie et étiquettes de contrôle,		
	. les pièces détachées nécessaires à la maintenance des extincteurs,		
	. les recharges de maintenance,	✓	
	. cartouches CO2 faisant suite à des essais des installations,		
	. recharges des appareils percutés par vandalisme ou suite à sinistre, . ré épreuves des mines pour les appareils CO2 en échange standard, . fourniture d'appareils neufs.		✓
	Pièces de rechange		
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓
3 - Niveaux de criticité			
	Cas général Section 07		C2
	Evénements particuliers - Défaut d'une colonne sèche ou d'un RIA ; - Défaut d'un exutoire ou d'un lanterneau de désenfumage naturel.		C1
4 - Exigences - Délais			
	Délais	Heures Ouvrées (HO)	Hors Heures Ouvrées (HHO)
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 2 heures	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
	Rapport spécifique de vérification après une maintenance préventive (1 rapport par installation)	Remis dans les 15 jours calendaires suivant le dernier jour de la visite	
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Disfonctionnement d'un exutoire de désenfumage	0	
	Disfonctionnement d'un RIA ou d'une colonne sèche	0	
	Indisponibilité Maximum des extincteurs	5% des extincteurs installés	

Section 08 : Fermetures Motorisées (FM)		
1 - Prestations		
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓
	Conduite et surveillance	✓
	Maintenance préventive suivant programme minimal (CCIP & Annexe 3)	✓
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓
	Maintenance corrective de niveau 5	✓
2 - Fournitures		
	Fournitures et consommables	
	. produits de graissage et de lubrification de toute nature, . dégrappants, silicones, agents protecteurs, . white-spirit, produits dégraissants, pétrole, . joints de toutes natures, circlips, visserie, boulonnerie . quincaillerie courante, . pâtes de montage, d'étanchéité ou de jonction, . fusibles, relais,... . voyants lumineux, . Tous types de source d'éclairage interne . piles et batteries de l'ensemble des installations, . carnets, registres . Produits d'entretien spécifiques	✓
	Pièces de rechange	
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT	✓
3 - Niveaux de criticité		
	Cas général Section 08	C2
	Evénements particuliers - Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu ; - Tout équipement hors service donnant sur l'extérieur et qui ne pourrait pas être fermé manuellement.	C1
4 - Exigences - Délais		
	Délais	Heures Ouvrées (HO) Hors Heures Ouvrées (HHO)
	C1	
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min /
	Délai d'intervention hors présence site	< 2 heures
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés /
	C2	
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées /
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées /
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés /
	Rapport spécifique de vérification après une maintenance préventive	Remis dans les 15 jours calendaires suivant le dernier jour de la visite
5 - Exigences - Obligations de résultat		
	Défaillances	Nombre maxi/an
	Durée minimale entre 2 pannes sur un même équipement	10 jours ouvrés
	Par équipement	2

Section 09 : Clos et Couvert (CC)			
1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive suivant programme minimal (Art. 24.3 du CCTP)	✓	
	Maintenance corrective de niveau 1 (mesures conservatoires)	✓	
	Maintenance corrective de niveaux 2 à 5		✓
2 - Fournitures		Forfait	Hors forfait
	Fournitures et consommables		
	- produits d'entretien spécifiques, - dégrissants, silicones, agents protecteurs, - produits de graissage et de lubrification, - visserie, boulonnerie et quincaillerie courante, - peinture anti-rouille, solvants, récipients,... - crapaudines - matériaux d'étanchéité < 1 m² - protections pour les mesures conservatoires en cas de fuites	✓	
	- matériaux d'étanchéité ≥ 1 m²		✓
	Pièces de rechange		
	Pièces de rechange		✓
3 - Niveaux de criticité			
	Cas général Section 09		C2
	Événements particuliers - Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu ; - Tout élément de toiture, d'étanchéité ou de bardage lorsqu'une infiltration importante ou susceptible d'engendrer des désordres est constatée ; - Toute portes d'accès, fenêtres donnant sur l'extérieur, dès lors qu'elles ne peuvent pas être refermée		C1
4 - Exigences - Délais			
	Délais	Heures Ouvrées (HO)	Hors Heures Ouvrées (HHO)
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site(et prise de mesures conservatoires)	< 2 heures	
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention (et prise de mesures conservatoires)	< 8 heures ouvrées	/
NOTA : Il n'y a pas de délais de réparation provisoire ou de remise en état définitif car la maintenance corrective n'est pas incluse au forfait. Seules sont comprises les interventions de dépannage pour prise de mesures conservatoires et premiers diagnostics.			
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Indisponibilités / Défaillances	Nombre maxi / an	
	Fuites et infiltrations faisant suite à un défaut d'entretien (chêneau non débouché, naissance EP non nettoyée)	cumul	0
	Résultats (contrôle après une opération d'entretien)	Nombre	
	Détritus, herbes et mousses présents sur les terrasses (contrôle sur au moins 50 m²)	unité/ 25 m²	1
	Détritus, herbes et mousses présents dans les gouttières et chéneaux (contrôle sur au moins 10 ml)	unité	0
	Défauts d'entretien (décollements de revêtements d'étanchéité, couverture mal fixée, crapaudine absente,...)	unité/ 25 m²	1
	Défaillances	Nombre maxi/an	
	Durée minimale entre 2 pannes sur un même équipement	10 jours ouvrés	
	Par équipement	2	

Section 10 : Second-Cœuvre (SOE)			
1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive suivant programme minimal (Art. 25.3 du CCTP)	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 3 inclus	✓	
	Maintenance corrective de niveaux 4 et 5		✓
2 - Fournitures		Forfait	Hors forfait
	Fournitures et consommables		
	. produits d'entretien spécifiques,	✓	
	. dégrissants, silicones, agents protecteurs,		
	. joints, visserie, boulonnerie courante,		
	. protections pour les mesures conservatoires en cas de casse,		
	. chiffons, pinceaux, peinture anti-rouille, solvants, récipients,...,		
	. Piles et batteries.		
	Fournitures non unitaires		
	Revêtements : faux plafonds, faux plancher, revêtement de sol, peinture,...		
	Pour une réfection représentant moins de 3 heures de travail sur site et des fournitures globales <= à 150 €HT	✓	
	Pour une réfection représentant moins de 3 heures de travail sur site et des fournitures globales > à 150 €HT	✓ franchise de 150 €HT	✓ Montant total de fourniture moins la franchise
	Pour une réfection représentant plus de 3 heures de travail		✓ Devis
	Pièces de rechange		
	Cylindres et Clés sur organigramme		✓
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓
3 - Niveaux de criticité			
	Cas général Section 10		C2
	Evénements particuliers - Tout disfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu ; - Tout disfonctionnement portant sur une porte coupe-feu asservie au SSI ; - Tout disfonctionnement portant sur une porte d'accès à un local sensible.		C1
4 - Exigences - Délais			
	Délais	Heures Ouvrées (HO)	Hors Heures Ouvrées (HHO)
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 2 heures	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Défaillances		Nombre maxi/an
	Durée minimale entre 2 pannes sur un même équipement		10 jours ouvrés
	Par équipement		2